RÈGLEMENT
BOUCLES DE MAGUELONE 2019

ARTICLE 1 : PARCOURS

Maguelone Jogging organise Dimanche 14 avril 2019 les XXX^{èmes} BOUCLES DE MAGUELONE.
Cette course pédestre est composée de plusieurs parcours :

11h30	800 M enfants de 7 à 9 ans
11h40	1,5 KM enfants de 10 à 11 ans
11h50	2,5 KM enfants de 12 à 13 ans
10h25	5 KM
10h10	10 KM à partir de 16 ans
9h55	21,1 KM EN RELAIS à partir de 18 ans
9h30	21,1 KM à partir de 18 ans

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.
Interdiction de suivre un coureur à vélo, ce dernier sera disqualifié.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font sur le site : www.maguelonejogging.com ou www.ats-sport.com.

21,1 KM : 18€ (20€ le jour de la course)
21,1 KM EN RELAIS: 20€ (22€ le jour de la course)
10 KM : 11€ (13€ le jour de la course)
5 KM : 8€ (10€ le jour de la course)
COURSES ENFANTS : GRATUITES

ARTICLE 3 : FORMALITÉS

Les départs et arrivées sont au «GRAND JARDIN» devant le Centre Culturel Bérenger de Frédol. Les dossards sont à retirer sur place dans le Centre Culturel Béranger de Frédol, le samedi de 10h à 19h et le dimanche à partir de 8h.

ARTICLE 4 : SERVICE MÉDICAL-RAVITAILLEMENT

Une surveillance médicale est assurée sur le parcours. Trois ambulances avec médecin sont disposés en des points précis. Quatre postes de ravitaillement sont prévus le long du parcours. Les concurrents devront respecter impérativement le code de la route. Tout concurrent arrivant au-delà de 13h00 sera considéré hors délai.

ARTICLE 5 : ARRIVÉE ET CLASSEMENT

Il sera établi un classement général et divers classements particuliers.
Chaque concurrent sera classé dans une des catégories suivantes pour les 5km, 10km et 21km :
minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors, M1, M2, M3, M4 masculin et féminin.
Vu la configuration du parcours, nous déconseillons fortement cette course aux compétiteurs en fauteuil.

ARTICLE 6 : RÉCOMPENSES

Des récompenses seront remises aux vainqueurs de chaque catégorie d'âge et par épreuve pour le 10km et 21km, 21km en relais et les 3 premiers du scratch du 5km.
Récompenses + coupes et médailles pour les courses enfant.
Il n'y aura pas de cumul de récomprenses. La remise des prix aura lieu après l'arrivée de chaque course.
Challenges entreprise et clubs (nombre de participants) .
Une brasucade est offerte à tous les concurrents à l'issus de la remise des prix.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉ

L'Association organisatrice a souscrit une assurance Responsabilité civile. En ce qui concerne la garantie Individuelle accident : les licenciés bénéfi cient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Elle décline toute responsabilité quant aux vols et accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la course.
En aucun cas un concurrent ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droit quelconque vis à vis des organisateurs : le simple fait de participer implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 8 : CERTIFICAT MÉDICAL

Conformément à la loi 23/03/99, tous les concurrents, y compris les enfants, devront présenter soit une licence FFA, soit un certifi cat médical d'aptitude à la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. **Aucune dérogation ne sera admise**.

ARTICLE 9 : RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur le site : www.maguelonejogging.com ou www. ats-sports.com
ou **sur place le samedi 13 avril 2019 de 10h à 19h et le dimanche de la course jusqu'à 30mn avant le début de chaque course au Centre Culturel Béranger de Frédol**.

Renseignements par téléphone : **06 67 01 29 66**
ou par mail : boucles@maguelonejogging.com